

### LA UNE

#### Près d'un élève sur dix a décroché

Pendant la période de confinement liée à la crise sanitaire de mars à mai, la Depp (la Division des statistiques du Ministère de l'Éducation nationale) a conduit sept enquêtes auprès de parents d'élèves du second degré et de leurs enfants, de professeurs d'écoles, de collèges et lycées, ainsi qu'auprès de personnels de direction des collèges et lycées, de directeurs d'école, d'inspecteurs pédagogiques et de conseillers principaux d'éducation. Plus de 100.000 personnes ont été interrogées au mois de mai 2020. Les professeurs des écoles estiment durant cette période ne pas avoir pu suivre 6 % des élèves de leur classe en moyenne. Pour les professeurs des collèges et lycées, cette proportion d'élèves de leur classe qu'ils n'ont pas pu suivre est estimée à 10 %. [Lire l'article](#).



### EDUCATION

#### Inégalités et iniquités en contexte de Covid-19

La fermeture des écoles au printemps 2020 a pris par surprise une grande partie des acteurs du milieu de l'éducation. À divers degrés et en fonction d'échéances qui leur étaient propres, les écoles primaires et secondaires ainsi que les établissements postsecondaires et de la formation générale des adultes (FGA) ont dû effectuer un passage à l'apprentissage en ligne accéléré. Le [Réseau Périscope](#) a réuni six panels thématiques d'acteurs du milieu, de chercheurs et d'experts pour échanger différents points de vue sur les inégalités et les iniquités que la Covid-19 a exacerbées ou révélées. [Voici en lien quelques éléments à retenir de ces panels](#).

#### Et la rentrée, ce sera comment ?

Gestes barrière, distanciation, nettoyage des locaux, information, etc. : quelles sont les dispositions prévues à la rentrée 2020 pour les élèves et les professeurs ? Le Guide qui détaille le protocole sanitaire mis en place pour la rentrée 2020 est en ligne sur le site du MEN et vous pouvez [le télécharger ici](#). Synthèse dans [l'article joint](#).

#### L'Allocation de Rentrée Scolaire augmentée pour tous

Le Gouvernement a annoncé une revalorisation exceptionnelle de 100 euros par enfant de l'allocation de rentrée scolaire pour la rentrée 2020. Son montant dépend de l'âge de l'enfant. Elle sera versée le 18 août, par les Caf. Pour en savoir plus, [c'est ici](#).

#### Inscription des enfants dans les écoles par la commune

Un [décret du 29 juin 2020](#), en application de "loi pour une école de la confiance" de juillet 2019, précise les pièces exigibles par les mairies pour l'inscription scolaire d'un enfant. Les communes ne pourront plus multiplier les demandes abusives de documents pour refuser d'inscrire des élèves étrangers, comme certaines le pratiquaient jusqu'alors. Voir cette [note récapitulant les conditions d'inscription des enfants étrangers dans les écoles maternelles et élémentaires](#) (publiée par le Gisti).

## Mineurs étrangers isolés

Les chiffres du ministère de la Justice dénombreaient 17 022 mineurs non accompagnés pris en charge par l'ASE en 2018 et 16 760 en 2019. Cette baisse s'explique par une remise en cause de plus en plus fréquente de la minorité des jeunes, facilitée depuis fin 2018 par la mise en place d'un fichier national biométrique centralisé des mineurs non accompagnés, qui empêche les jeunes évalués majeurs dans un département, de tenter de faire reconnaître leur minorité dans un autre département. Ces chiffres devraient encore diminuer : depuis un [décret du 23 juin 2020](#) (JO du 25), les départements qui refusaient d'alimenter ce fichier, jugé liberticide, sont passibles de sanctions financières. L'Association des départements de France, elle, estimait à 80 000, en 2019, le nombre de jeunes qui nécessiteraient une prise en charge. La Cimade dénonce ce qu'elle appelle un "abandon des mineurs étrangers par les services de l'Etat", ce qu'explique Violaine Husson dans l'[entretien ici en lien](#).



## PARENTALITÉ

### Perte d'un enfant

Le 7 juillet 2020, le conseil d'administration de la CNAF, dont fait partie l'Unaf, s'est réuni en visioconférence. Au cours de cette séance, il a été amené à voter sur les modalités de mise en place temporaire d'une allocation forfaitaire versée en cas de décès d'un enfant sur le fonds national d'action sociale dans l'attente de la publication du décret d'application de la loi du 8 juin 2020.

La CNAF, en accord avec les termes du projet de décret connu à ce stade, a proposé les conditions d'attribution suivantes : [lire en lien l'article de l'UNAF](#).

### Plan mercredi

La COG Etat CNAF 2018-2022 prévoit la création de 500 000 places nouvelles d'accueil et de loisirs sans hébergement (ALSH) le mercredi d'ici 2022. Le Plan mercredi est un dispositif d'appui de l'Etat aux communes pour accompagner les villes qui adoptent la semaine de quatre jours. Or, les données sur la mise en place des ALSH le mercredi montrent une baisse de l'offre pour les familles ces dernières années. La part des communes disposant d'une école offrant un accueil périscolaire le mercredi est en décélération : elle atteint 23% à la rentrée 2018, contre 28,2% à la rentrée 2016. 85% des parents interrogés indiquent que leur enfant âgé de 6 à 10 ans n'a pas école le mercredi matin depuis la rentrée de septembre 2019. Pour les parents, dont les enfants avaient école auparavant (47%), le retour à 4 jours s'est accompagné de difficultés d'organisation pour près d'un parent sur cinq. Les parents ont principalement dû modifier leur organisation professionnelle (59%), rechercher un mode de garde (51%) ou inscrire leur enfant en ALSH (45%).

Le conseil d'administration de la CNAF du 7 juillet 2020, avec le soutien de l'Unaf, a adopté des mesures de relance du Plan mercredi. [Quelles sont ces mesures ? Lire l'article de l'Unaf](#).

### Mon enfant et les écrans

Cet été, l'Unaf via [Mon enfant et les écrans](#) propose aux parents un jeu concours "le numérique en famille" et des vidéos best of des conseils 2020. En cette période estivale, *Mon enfant et les écrans*, via sa page [facebook](#) continue ses conseils aux parents pour un usage serein du numérique en famille avec un programme spécial vacances d'été.

### Pour que les familles soient une solution face à la crise

Cette crise a permis de redécouvrir combien les familles sont importantes et constituent la première cellule de solidarité, mais elle a aussi accentué leurs fragilités. Pour sortir de la crise et entamer la reconstruction voulue par le Président de la République, l'Unaf publie ses [propositions pour que les familles soient une solution pour sortir de la crise](#), autour de 7 priorités de court et moyen termes. L'Unaf voit un très bon signe dans la nomination d'un Secrétaire d'Etat spécifiquement chargé des enfants et des familles, en la personne d'Adrien Taquet.

## SPÉCIAL : GOUVERNEMENT CASTEX

### 42 membres au total

Le gouvernement de Jean Castex est enfin au complet après la nomination le 26 juillet 2020 de onze secrétaires d'État, dont six nouvelles personnalités. L'équipe compte au final 16 ministres, 14 ministres délégués et 12 secrétaires d'État (un seul, **Gabriel Attal**, porte-parole du gouvernement, avait été nommé dès le 6 juillet), soit un total de 42 membres. Zoom sur les ministères les plus en lien avec l'objet de l'Unaf, de l'Uraf et des Udaf ainsi que du mouvement familial.

**Adrien Taquet** reste auprès d'Olivier Véran au ministère des Solidarités et de la Santé et ses attributions sont élargies. Il n'est plus en charge de la seule "protection de l'enfance" mais "de l'enfance et des familles". Adrien Taquet voit dans ce nouveau périmètre celui d'une "politique qui accompagne les familles à toutes les étapes de ma vie", d'une "politique familiale ambitieuse" en tant que "levier de lutte contre les inégalités de destin", selon la formule chère à Emmanuel Macron. Dans un communiqué, il insiste toutefois sur la poursuite de ses chantiers précédents, dont la "stratégie de prévention et de protection de l'enfance dans chaque département" (avec la préparation de la deuxième vague de contractualisations pour 2021) et indique au passage que le rapport de la commission des 1.000 premiers jours de l'enfant sera remis à la rentrée.

**Brigitte Bourguignon**, ministre déléguée auprès d'Olivier Véran, a la mission de mener le chantier historique pour l'Autonomie avec la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale. Pour elle, "plus qu'une réforme, il s'agit d'ajouter une nouvelle dimension à notre pacte social et républicain" (écrit sur Twitter). Lire [son portrait par France 3 Hauts de France](#).

**Brigitte Klinkert** passe de la présidence du Conseil départemental du Haut-Rhin au Ministère délégué en charge de l'insertion. Son [portrait alsacien](#) par Rue 89 Strasbourg (archives, octobre 2017).

**Nadia Hai**, ministre déléguée à la Ville auprès de **Jacqueline Gourault**, est née à Trappes, en banlieue parisienne (Yvelines). Elle a fait son entrée en politique en 2017 dans la vague des députés LaREM en battant Benoit Hamon, dans son fief. Ascension fulgurante, donc !

Son pendant rural est **Joël Giraud**, ancien président du Conseil national de la montagne, député des Hautes-Alpes, nommé secrétaire d'Etat à la ruralité. La "ruralité" avait disparu des intitulés ministériels depuis 2017. L'objectif est bien d'accélérer les mesures de l'Agenda Rural.

La reconduction de **Sophie Cluzel** rassure les associations qui s'étaient inquiétées de l'absence d'un ministère délégué au Handicap lors de la formation du gouvernement Castex, alors que ce sujet concerne au sens large près de 12 millions de personnes. Depuis son entrée au gouvernement en 2017, Sophie Cluzel a prôné l'"inclusion" des personnes handicapées en milieu ordinaire, à l'école, à leur domicile ou au travail, une mission qui paraît d'autant plus prioritaire avec la crise. Jean Castex prévoit d'ailleurs la tenue prochaine d'une Conférence nationale du handicap. La dernière avait eu lieu en février.

**Nathalie Élimas** sera chargée spécifiquement de l'éducation prioritaire auprès du ministre Blanquer, maintenu dans ses fonctions. Elle est bien connue à l'Unaf, car grande spécialiste des questions familiales. Après sa visite à l'Unaf le 8 juillet, celle qui n'était alors "que" députée Modem du Val-d'Oise, apostrophait le nouveau Premier ministre : "Cela fait maintenant trois ans que notre groupe milite pour une politique familiale ambitieuse, moderne et efficace, c'est pourquoi nous regrettons de ne pas la voir dans l'architecture gouvernementale... La mission d'information sur l'adaptation de la politique familiale française aux défis de la société du XXIe siècle dont je suis rapporteure a rendu son rapport la semaine dernière. [...] Il est largement soutenu sur tous les bancs mais également dans les territoires par les Français et les associations familiales." Beaucoup y ont vu un appel du pied pour intégrer le gouvernement. Banco !

La députée LaREM de la Haute-Marne **Bérangère Abba** a été nommée secrétaire d'État chargée de la biodiversité auprès de Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. L'une et l'autre auront en charge l'application et le suivi des propositions de la [Convention citoyenne pour le climat](#).

**Sarah El Haïry**, 31 ans, a été nommée secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement. Figure montante du MoDem de François Bayrou, dont elle était jusqu'alors porte-parole, spécialiste de l'économie sociale et solidaire, elle a grandi à Metz mais était députée de Loire-Atlantique depuis 2017. En novembre 2018, elle avait été rapporteure sur une proposition de loi visant à améliorer les trésoreries des associations. En juin, elle a remis au gouvernement un rapport "Pour une philanthropie à la Française".

C'est **Olivia Grégoire** qui hérite du secrétariat d'État à l'économie sociale, solidaire et responsable. [Son portrait par RTL](#).

Que peut-on attendre d'un nouveau ministère dit de la Citoyenneté ? Tout ou presque, si l'on écoute sa titulaire, **Marlène Schiappa**. En lien avec Gérald Darmanin, elle devrait ainsi être chargée de la politique d'intégration des étrangers en France et d'accès à la citoyenneté. Elle sera garante du respect de la laïcité. Marlène Schiappa prendra une part dans la politique de lutte contre le "séparatisme" et elle devra garantir la défense des "valeurs républicaines". Elle aura aussi la main sur la lutte contre les dérives sectaires. Concernant les violences faites aux femmes, ce dossier suit donc la ministre et devient une attribution de son ministère, même si cette politique se fera en lien avec [Élisabeth Moreno](#), la nouvelle ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.

**Emmanuelle Wargon** est en charge du Logement, **Julien Denormandie** étant désormais en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Retrouvez la [composition complète du gouvernement](#) sur le site de Maitron.

Au Conseil des Ministres du 29 juillet 2020, **Frédérique Calandra**, chanteuse du *Printemps Républicain*, est nommée déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, à compter du 9 août 2020. Quant à la Strasbourgeoise [Marie Fontanel](#), ancienne directrice générale adjointe de l'ARS Alsace puis Grand Est et conseillère solidarités et santé d'Emmanuel Macron, elle devient représentante permanente de la France au Conseil de l'Europe, avec rang d'ambassadrice.

### La présidente de l'UNCCAS s'interroge

Dans une lettre adressée le 27 juillet à Emmanuel Macron, la présidente de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS), Joëlle Martinaux, fait part de son "incompréhension face à l'absence de secrétariat d'État dédié pleinement à la lutte contre l'exclusion". En effet, le poste de Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès du ministre de la Santé et des Solidarités, n'a pas été reconduit lors du remaniement ministériel et l'annonce des nouveaux secrétaires d'État, le 26 juillet 2020. "Tandis que la crise sanitaire incite plus que jamais à redoubler de vigilance et de mobilisation à chaque instant et dans la durée, le ministère de la Santé et des Solidarités pouvait-il réellement faire l'économie d'un secrétariat dédié pour le seconder ?", s'interroge Joëlle Martinaux. Pour en savoir plus, [c'est ici](#).

### Mouvements dans la Préfecturale

Le préfet du Haut-Rhin, **Laurent Touvet**, est nommé préfet de la Moselle (hors classe), à compter du 24 août 2020. Il sera remplacé à Colmar par le saint-cyrien **Louis Laugier**. La conseillère des affaires étrangères hors classe et consule générale de France à Francfort-sur-le-Main, **Pascale Trimbach**, est nommée préfète de la Meuse. **Arnaud Cochet**, préfet de l'Ain, est nommé préfet de Meurthe-et-Moselle.

## MUNICIPALES

### Parmi les nouveaux élus

Ancien président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, **Mathieu Klein** a été élu maire de Nancy le 5 juillet 2020 et président de la métropole du Grand Nancy le 17 juillet (à l'unanimité moins une voix). Au Département, il est remplacé par **Valérie Beausert-Leick** depuis le 13 juillet 2020.

L'écologiste **Jeanne Barseghian** a été élue maire de Strasbourg le 4 juillet 2020. La nouvelle présidente de l'Eurométropole de Strasbourg est **Pia Imbs**, élue le 15 juillet.

## BUDGET DES FAMILLES

### Des aides exceptionnelles

Depuis le 30 juin, les chômeurs et les salariés confrontés à une baisse conséquente de leurs revenus peuvent bénéficier d'une aide de 150 euros par mois (pendant deux mois) pour le paiement de leur loyer ou le remboursement de leurs prêts immobiliers. Cette aide vient compléter les dispositifs publics d'aide au paiement de loyers déjà existants. Cette nouvelle mesure vient également compléter celles déjà mises en place pour aider les personnes fragilisées par la crise sanitaire, comme le dispositif de chômage partiel, l'aide exceptionnelle de solidarité pour les familles modestes ou les chèques services pour les personnes les plus précaires.

Pour en savoir plus : <https://www.actionlogement.fr/aide-urgence-logement> ou <https://www.actionlogement.fr/aide-urgence-logement-agricole> (secteur agricole). Une aide d'urgence peut également être versée aux travailleurs saisonniers du secteur agricole : <https://www.actionlogement.fr/aide-urgence-saisonniers-agricoles>

### Budgetissimo

50 jeux de la nouvelle édition de *Budgetissimo* sont en vente auprès la fédération nationale **Familles Rurales**. Cette nouvelle série bénéficie du contrôle de l'INC et du Label Educfi. Budgetissimo est un support ludique d'animation d'une action de prévention de gestion du budget familial. L'objectif de ce jeu est d'apprendre à équilibrer son budget, tout en étant confronté aux aléas du quotidien.

### Bon à savoir

Les factures de cantine, de crèche, d'hôpital, les amendes ou encore les impôts pourront être payés en espèces jusqu'à 300 euros ou par carte bancaire dans 5.100 bureaux de tabac en France, à compter de ce mardi 28 juillet, un service testé jusque-là dans dix départements. [Lire l'article](#).

### Et toujours les frais bancaires

Alors qu'un nouveau décret sur les frais d'incidents bancaires vient d'être publié ([décret du 20 juillet 2020](#)) et ne suffit pas à répondre aux enjeux, l'Unaf invite le Gouvernement à initier, aux côtés des banques et des associations, une véritable réforme structurelle de la tarification bancaire. Lire [l'article de l'Unaf](#) (communiqué de presse du 22 juillet 2020) et [l'article du Parisien](#).

## SANTÉ

### Où porter les masques barrière ? Où se faire tester ?

Un [nouveau décret](#) publié le 28 juillet 2020 au Journal officiel vient à nouveau modifier çà et là [celui du 10 juillet](#), pris à la suite de l'adoption de la loi du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire, et déjà modifié par un [décret du 17 juillet](#) dernier. [Lire l'article de la Banque des Territoires en date du 28 juillet 2020](#).

Pendant les vacances estivales et dans un contexte où certains peuvent baisser la garde dans les lieux plus familiers ou propices à la convivialité, il est impératif de rester vigilant face à l'épidémie de la Covid-19 : la période estivale ne doit pas être synonyme d'un relâchement dans le respect des gestes barrière. C'est de l'engagement et la responsabilité de chacun d'entre nous que dépend la santé de tous. Depuis le 20 juillet, le port du masque est obligatoire dans les [lieux clos recevant du public](#). Il est recommandé à l'extérieur, particulièrement dans les espaces à densité humaine. Lire [cet article en date du 30 juillet 2020](#). Retrouvez [ici les informations essentielles](#) sur la crise de la Covid-19 en France.

L'[arrêté du 24 juillet](#) apporte deux mesures importantes pour renforcer la prévention contre la contamination. La première concerne la réalisation des tests de dépistage nasopharyngés et, plus précisément, la difficulté à atteindre les 700.000 tests par semaine annoncés. L'arrêté autorise désormais la réalisation des tests sans ordonnance. Ces tests seront dorénavant entièrement pris en charge par l'assurance maladie même sans ordonnance (lorsqu'ils ne sont pas gratuits dans le cadre d'opérations de dépistage collectif).

La seconde mesure concerne l'accès aux masques. Le texte prévoit que l'État assure la distribution gratuite de masques de protection sanitaire aux bénéficiaires de trois prestations : la complémentaire santé solidaire, l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) et l'aide médicale d'État (AME). L'arrêté autorise l'État à mettre en œuvre le traitement de données nécessaires à l'opération. La Poste assurera la distribution des masques.

### **Fêtes en famille ? La prudence là aussi...**

Vous le savez : depuis que le déconfinement est engagé en France, les réunions limitées à une dizaine de personnes dans un même lieu sont autorisées. A vous les repas de famille et les barbecues entre amis ! En respectant les gestes barrière, bien sûr... Une centaine de personnes ont été contaminées lors d'un mariage à Annecy le 14 juillet. L'expérience menée par la chaîne de télévision japonaise NHK, en collaboration avec des scientifiques, a de quoi vous faire comprendre sérieusement les appels à la plus grande prudence ! [C'est à lire et à voir ici](#).

### **A dix mètres des fumeurs et vapoteurs !**

On sait déjà que l'infection due au coronavirus peut être [plus grave et plus longue chez les fumeurs](#). On sait également que du fait de la toux liée au tabagisme, le fumeur augmente les risques de contamination de son entourage. Mais qu'en est-il de la fumée des cigarettes ou des vapoteuses ? Représente-t-elle un risque pour les autres ? Le [Comité national contre le tabagisme](#) (CNCT) établit un lien entre tabagisme passif et risque de contracter le virus (article en lien).

**Appel à projets :** L'ARS Grand Est a lancé son appel à projets *Fonds Addictions 2020* le 10 juillet. [L'avis d'appel à projets, le cahier des charges et le dossier de candidature](#) sont publiés sur le site internet de l'ARS Grand Est.



Date limite de candidature : 30 octobre 2020

### **Après le Ségur de la santé**

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, a présenté les conclusions du *Ségur de la santé* le 21 juillet 2020. Le ministre s'est appuyé sur le rapport remis par Nicole Notat pour retenir 33 mesures et orientations afin de poursuivre la modernisation du système de santé en France et d'améliorer le quotidien des soignants ainsi que la prise en charge des patients. *France Assos Santé* se félicite de ces annonces mais reste très attentive quant à l'application de celles-ci sur le terrain. L'attention de *France Assos Santé* porte notamment sur la place indispensable que les associations d'usagers devront prendre dans le déploiement des mesures, et surtout sur le calendrier de mise en œuvre. Retrouvez le communiqué de presse de *France Assos Santé* [en cliquant ici](#).

## **JEUNESSE**

### **Service national universel**

Le [décret du 29 juillet 2020](#) porte diverses dispositions relatives au service national universel. "Projet ambitieux pour la jeunesse, le service national universel (SNU) a pour objectif de renforcer la cohésion nationale en faisant partager les valeurs de la République et en développant l'expérience de la mixité sociale et territoriale pour l'ensemble d'une classe d'âge. Le dispositif entend également développer la culture de l'engagement et accompagner les futurs citoyens dans leur insertion sociale et professionnelle."

### **Service civique en milieu rural**

La DRDJSCS, la Région Grand Est et l'agence du Service Civique portent un [appel à projets pour promouvoir le Service Civique en milieu rural](#). Date limite de dépôt des dossiers : le 7 août 2020.

### **Orientation**

L'orientation est le maillon faible de l'accès à l'enseignement supérieur. Et le miroir des inégalités sociales et territoriales. Tels sont les principaux constats du [rapport sur l'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur](#) présenté le 23 juillet 2020 à l'Assemblée nationale par les députés Régis Juanico et Nathalie Sarles.



## TERRITOIRES

### Les Mariannes d'Or ont été attribuées

Créé en 1984, au moment des premiers actes de décentralisation, le concours national de la *Marianne d'Or* est aujourd'hui le premier concours civique de France. L'objectif de son créateur, Alain Trampoglieri : faire connaître et partager de façon pédagogique les bonnes pratiques territoriales. Ils et elles viennent ainsi d'être récompensés pour notre région : Jean Rottner, président de la Région Grand Est, Hervé Féron, maire de Tomblaine (54), Christophe Gautier, directeur général des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Corinne Krencker, directrice du Groupe Hospitalier Mulhouse Sud-Alsace, Christine Fiat, directrice des Hôpitaux Civils de Colmar, Marie-Odile Saillard, directrice générale du Centre Hospitalier Régional Metz-Thionville, Bernard Dupont, directeur général du CHRU de Nancy, Dominique de Wilde, directrice générale du CHRU de Reims, Philippe Blua, directeur des Hôpitaux Champagne Sud, CH de Troyes, pour leur action face à la pandémie de Covid-19 ; Nabil Bennacer, directeur général d'Alsace Habitat (Strasbourg), pour l'opération de renouvellement urbain d'intérêt national du quartier des Ecrivains (Schiltigheim-Bischheim) ; Christine Guillemy, maire de Chaumont, Marianne d'Or de la démocratie locale.

### Décentralisation

Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des Territoires et des Collectivités, a présenté en Conseil des ministres le 29 juillet son projet de loi en faveur de l'expérimentation locale. C'est une première étape avant un autre texte sur la décentralisation, attendu en 2021. Le "droit à la différenciation" intéresse aujourd'hui de nombreuses collectivités territoriales.

### Un nouveau pacte citoyen

Derrière le hashtag *#ManifesteToiCitoyen*, **Empreintes Citoyennes** propose aujourd'hui un appel à idées pour définir les contours d'un nouveau pacte citoyen. Cette réflexion s'articule autour de 7 thèmes : l'inclusion, l'écologie, la responsabilité, la démocratie, l'éducation, la solidarité et les territoires. Les contributions sont recensées sur [une plateforme numérique spécialement développée pour l'occasion](#). Elle rassemble à l'heure actuelle plus de 90 propositions, parmi lesquelles la mise en place de budgets participatifs écocitoyens, le recours au tirage au sort pour diversifier la participation citoyenne ou le développement des pédagogies nouvelles et alternatives à l'école. La date butoir pour apporter sa contribution est fixée au 27 août 2020.

### Dynamiques territoriales

Territoire zéro chômeur, monnaie locale, cluster, projet alimentaire territorial... comment des acteurs divers parviennent-ils à s'impliquer collectivement dans des dynamiques de transformation de leur territoire ? Avec quels objectifs, quels ingrédients du succès, quelle participation des collectivités territoriales ? C'est l'objet d'une étude du Labo de l'ESS qui s'est intéressé aux traits communs et spécificités de 17 démarches déployées dans des territoires très différents. [C'est à découvrir ici](#).

### EN BREF

---

**Les acteurs de la médiation numérique**, avec le soutien du Gouvernement, ont mis en place un service où des bénévoles peuvent vous guider à distance pour la réalisation de démarches en ligne essentielles au 01 70 772 372 (prix d'un appel local). Plus d'infos sur le site de [Solidarité numérique](#).

**La commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat** vient de déposer son [rapport d'information sur l'application de la loi Montagne II du 28 décembre 2016](#).

**Un nouveau dispositif de primes à la conversion** des véhicules les plus polluants sera mis en place à partir du 3 août. La prime à la conversion exceptionnelle, mise en place en juin pour aider les constructeurs à écouler leurs stocks invendus durant le confinement, a rencontré un franc succès puisque les 200.000 primes prévues ont été accordées fin juillet.

**L'Unaf, dans le cadre de l'Interfédération PJM**, qui regroupe également la Fnaf et l'Unapei, lance la première étude nationale sur les gains socio-économiques de la protection juridique des majeurs. Les résultats seront rendus publics en septembre [Lire le communiqué de presse commun en ligne](#).

**L'Assemblée plénière du CESE** s'est tenue les 7, 8 et 9 juillet 2020. Étaient inscrites les questions suivantes : Générations nouvelles : construire les solidarités de demain ; Services publics, services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique ; Rapport annuel sur l'état de la France en 2020 : se donner un nouveau cap. [Lire ici les déclarations de l'Unaf](#) qui a voté favorablement les avis et rapports sur ces trois sujets. Retrouvez également [ici les travaux du CESER Grand Est](#), instance régionale dans laquelle les familles sont représentées par Daniel Fontaine, sur proposition de l'URAF, avec notamment la [motion sur la gare d'interconnexion de Vandières](#) (3 juillet 2020).

**Après trois mois de crise sanitaire, Union Sociale** revient sur les principales innovations associatives menées durant le confinement et s'interroge : quelles sont les nouvelles pratiques qui pourraient s'installer dans la durée ? La crise qui a frappé de plein fouet notre pays durant plusieurs mois a profondément changé les pratiques associatives. Grâce au cadre souple dont ils ont pu bénéficier, les acteurs de la solidarité n'ont pas cessé d'innover pour faire face. Le magazine de l'Uniopss donne la parole, au travers d'une galerie de portraits, aux personnes accompagnées afin de comprendre comment elles ont vécu la crise. Un numéro très riche, à ne manquer sous aucun prétexte ! [Accédez librement à l'entretien avec Etienne Petitmengin](#) ; [Accédez librement aux pages En débat](#) ; [Accédez au sommaire](#) ; [Accédez au bulletin d'abonnement](#) ; [Abonnez-vous en ligne !](#)

**Sécurité** : Le gouvernement veut expérimenter à Nice la police municipale de demain. [Lire l'article de la Gazette des Communes](#) (27 juillet 2020)

**Bioéthique** : Les débats auront été jusqu'au bout passionnés. L'Assemblée nationale a finalement adopté en deuxième lecture le 29 juillet 2020 l'ouverture de la [Procréation médicalement assistée](#) (PMA) à toutes les femmes, mesure phare du projet de loi bioéthique. Les députés ont rejeté la PMA post-mortem ou l'ouverture de la PMA aux hommes transgenres. Même sort pour le don d'ovocytes dans un couple de femmes (technique dite de la ROPA). L'Assemblée a voté un amendement LR précisant que les membres du couple sont bien "deux" !

**Démarchage téléphonique** : fin des abus ? Les consommateurs se plaignent régulièrement des appels téléphoniques indésirables de sociétés commerciales qui cherchent à leur vendre des fenêtres, des cuisines, des assurances, des abonnements à Internet, des panneaux photovoltaïques... En janvier 2020, onze associations de consommateurs\* avaient lancé une pétition en ligne "Démarchage téléphonique : interdisons le fléau !" qui avait recueilli 300 000 signatures en dix jours. Le 15 juillet, l'Assemblée nationale a définitivement adopté la [proposition de loi contre le démarchage téléphonique abusif](#), dites loi Naegelen, du nom du député vosgien qui a porté le texte. \*Adeic, Afoc, CLCV, Cnafal, CNAFC, CSF, Familles de France, Familles rurales, Leo Lagrange, UFC-Que Choisir, Unaf

**Handicap** : Le **DuoDay 2020** aura lieu le 19 novembre 2020, durant la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Le principe : durant une journée, une personne en situation de handicap compose un duo avec un professionnel afin de découvrir son activité : il s'agit d'une immersion dans son quotidien. Tout le monde peut participer : les entreprises, administrations, collectivités, associations et toute personne en situation de handicap de plus de 14 ans. Pour candidater, rendez-vous [sur le site dédié](#).

**La ministre de la transition écologique** a présenté au conseil des ministres du 29 juillet 2020 une [ordonnance relative à la prévention et à la gestion des déchets](#). Le développement de l'économie circulaire, dont font partie la prévention et la gestion des déchets, constitue une priorité pour les citoyens et pour le Gouvernement, comme en témoigne l'intérêt qu'y a porté la convention citoyenne pour le climat. La ministre de la transition écologique et le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, ont également présenté une [ordonnance portant réorganisation des dispositions du code des transports relatives à la sûreté dans les transports](#).

*Nous vous souhaitons de bonnes vacances !*